



Communiqué de presse

lundi 15 janvier 2018

Lancement de la campagne Bourse & logement étudiant pour l'année universitaire 2018/2019

Le Dossier Social Etudiant est la procédure unique de demande de bourse et de logement en résidence ou cité universitaire gérée par les Crous. Les demandes DSE effectuées entre le 15 janvier et le 31 mai 2018 seront examinées prioritairement.

Les lycéens de terminale et les étudiants sollicitant une bourse et/ou un logement en vue de poursuivre leurs études supérieures ont à constituer un Dossier Social Etudiant. Cette saisie «en ligne» et unique se fait via le portail :

messervices.etudiant.gouv.fr

Cette inscription doit être faite avant même d'avoir le résultat des examens. Un simulateur présent sur le site internet www.crous-poitiers.fr et sur l'application smartphone Crous Mobile (ios, Android) permet également de savoir immédiatement si en fonction de leur situation sociale, les demandeurs peuvent prétendre au droit à bourse et de quel montant.

Si l'étudiant souhaite également un logement, il devra dans son DSE, cocher la case demande de logement. Les attributions sont prononcées fin juin par SMS ou e-mail.

Infos pratiques

- > www.messervices.etudiant.gouv.fr
- > réception du DSE : envoi sous 48H par mail
- > Retour du dossier sous 8 jours
- > Demande à faire entre le 1er janvier et le 31 mai 2018

A propos du Crous de Poitiers

Le Crous (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires) est un établissement public administratif qui a pour mission d'améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants. Sa mission sociale (bourses sur critères sociaux, action sociale, logement, restauration, culture...).

Chiffres Clés

17500 boursiers en 2017 sur l'académie
montant total des bourses versées : 46 millions d'euros en 2016-2017. 21 structures d'hébergement
4624 lits - Taux d'occupation en cité de 89,94%

**Étudiants,
une bourse,
un logement :
c'est
maintenant !**



Faites votre demande du 15 janvier
au 31 mai 2018 sur etudiant.gouv.fr

**Étudiants,
une bourse, un logement :
vous y avez
pensé ?**



Faites votre demande
du 15 janvier au 31 mai 2018 sur etudiant.gouv.fr

Contact presse

Arnaud Vinet, Responsable Communication
Crous de Poitiers

05.49.44.53.03 / 06.78.98.65.64
responsable.communication@crous-poitiers.fr